



COMPTE RENDU DE REUNION

Samedi 13 Janvier 2018

Présents	Excusés	Absents
Mr BAUDOUIN Paul Mr LEBEAU Benjamin Mr CARTOUX Geoffroy Mr JOUFFLINEAU Hubert Mr BALU Christophe Mr BELLOIS Jérémie	Mme JUDIC Louise	Mr SERGENT Olivier Mr AMOSSE Nicolas

La réunion débute à 18h00 par l'énoncé de l'ordre du jour.

Mr BAUDOUIN Paul est nommé secrétaire de séance.

Point N°1 de l'ordre du jour : Préparation de l'Assemblée Générale du 20 Janvier 2018.

- Hommage à Tèrese Hamelin

Tèrese Hamelin nous ayant quitté en début d'année, un hommage s'impose lors de l'Assemblée Générale. Il est décidé par le comité directeur de procéder à un hommage oral lors du rapport moral du Président. Pas de minute de silence compte tenu du fait que Tèrese Hamelin est probablement inconnue de la majorité des membres qui constitueront l'Assemblée Générale.

- Evénements à mettre en avant dans le bilan des activités

Le comité directeur souhaite mettre en avant que malgré le peu d'eau sur la saison dernière, plusieurs activités ont pu avoir lieu : Vézère, Seix, Alpes, Sorties interclubs ... Les 30 ans de l'association sont également à mettre en avant.

- Préparation bilan financier (clôture des comptes au 31 décembre 2017)

Les comptes ont été clôturés en amont par Benjamin et Paul et ont été exposés à l'ensemble du Comité Directeur. Paul précise que le bénéfice sur la saison (667 euros) et à relativiser car un prélèvement sur l'achat de matériel (Centrale d'achat) n'a été effectué qu'en Janvier, et devrait théoriquement être affecté à la saison 2017 (environ 1000 euros). Quoi qu'il en soit, la trésorerie est à l'équilibre sur la saison 2017.

Le record de bénéfices pour les locations est noté par le Comité Directeur. Paul en profite pour entamer une conversation sur les encadrements estivaux.

Compte-tenu de l'investissement lié à cette activité pour les encadrants, et de l'indisponibilité la saison prochaine de plusieurs d'entre eux, **le comité directeur vote à l'unanimité l'arrêt des encadrements pour l'été 2018.** Un « manque à gagner » d'environ 1 200€ est à anticiper la saison prochaine.

Le comité souligne le fait que pour palier à ce manque, il faut prévoir l'entrée en formation de nouveaux AMFPC/MFPC.

- Dates stage St Pierre de Boeuf.

Afin d'anticiper les inscriptions, les dates du stage de St Pierre de Boeuf seront dévoilées lors de

l'Assemblée Générale. Après consultation du calendrier des vacances pour l'Académie de Nantes (du 25 avril au 14 mai), la semaine du **Vendredi 27 Avril au Vendredi 4 Mai** est choisie. Cela permet au camion de rentrer le vendredi 28 avril au soir pour repartir le 28 avril au matin pour une semaine dans les Pyrénées (1000 pagaies, Seix ...).

Le stage est ouvert à 10 pratiquants non encadrants (sur une base de 4 encadrants). Soit 14 participants : Minibus 9 places + 1 voiture 5 places. Le nombre de places pourra être augmenté suivant la demande. Location en dur (Mobile-Home), tarif de 200,00€.

- Lieu et date sortie 2 jours

De même, la date de notre sortie annuelle sera dévoilée lors de l'Assemblée Générale. Jérémie souligne qu'il est possible de profiter d'un week-end de trois jours les 19, 20 et 21 mai 2018. Après vérification, les poloïstes ont un tournoi les 19 et 20 mai.

Le Comité Directeur opte finalement pour la date du **09 et 10 Juin 2018**.

Concernant le lieu, la Gartempe (Poitiers) et le Bassin de Tournon St Martin sont retenus. Jérémie précise que même si il y a peu d'eau, la Gartempe sera navigable en mode « randonnée ».

Point N°2 de l'ordre du jour : Mouvements au sein du bureau et du comité directeur.

- Eventuelles démissions du Comité Directeur

Paul annonce la démission de Louise JUDIC du comité directeur, faute de temps à y consacrer. Une place est donc vacante au sein du Comité. Elle sera proposée lors de l'Assemblée Générale, en faisant un appel aux parents de licenciés. Le Comité juge en effet utile leur présence. Après vérification des statuts, tous les membres du comité directeur doivent être licenciés. Il est convenu qu'une licence « comité » sera payée par le club si un parent non licencié souhaite s'investir.

- Dernière année de mandat :

Le bureau entre dans sa dernière année de Mandat. Paul et Geoffroy seront démissionnaires en Janvier 2018. Il faut donc songer à trouver un nouveau secrétaire et un nouveau Président. Paul précise qu'il sera absent dès Septembre 2018. Bien qu'absent, il sera toujours il ne renonce par à sa présidence de Septembre 2018 à Décembre 2018. Il note qu'il serait judicieux de trouver son remplaçant avant septembre 2018, pour profiter de 4 mois de transition.

Point N°3 de l'ordre du jour : Autres.

- Installation du bassin de polo :

Le choix initial de recourir à des tube PVC plantés dans la vase est jugé peu fiable sur le long terme. Le Comité Directeur opte plutôt pour des corps morts (pneus). Christophe et Jérémie précisent qu'il leur est possible de récupérer des pneus (en prévoir 8 à 10).

- Installation du bassin de slalom

Le projet d'installation d'un parcours de slalom sur le lieu de Pont-Veix avance. 1 câble est posé en aval de la veine, 4 en amont. Potentiel d'une douzaine de portes sur le site. Il faudra fabriquer une douzaine de portes (produit coûteux). Les portes devront être montées et démontées à chaque séance. Concernant le stockage, il est convenu que les portes soit déposées chez Jérémie, qui habite à proximité.

- Dossier de subvention

Le dossier de subvention a été reçu. Il est à retourner avant le 30 Janvier. Hormis la demande d'une

subvention exceptionnelle (point suivant), pas de changement à prévoir.

- Achat de slaloms / Subvention département

Le club souhaite acheter trois K1 Slalom cette saison. Après consultation du catalogue de la centrale d'achat FFCK, les modèles suivants ont été choisis :

- 1 K1 slalom Galasport TIK-TAK modèle Mixt équipe - Taille S - 825,00€
- 1 K1 slalom Galasport TIK-TAK modèle Mixt équipe - Taille M - 825,00€
- 1 K1 slalom Galasport TIK-TAK modèle Flexible équipe - Taille L - 1 062,00€

L'investissement total est de 2 712,00€. Il est choisi de demander à la mairie de Guenrouët, à titre exceptionnel, une subvention complémentaire à notre subvention de fonctionnement habituelle (1 600,00€) dont le montant s'élèverait à **900,00€**. Cela nous permettrait d'obtenir une aide du même montant (**900,00€**) par le département, et de financer le reste de l'investissement (soit 912,00€).

Un courrier sera joint à la demande de subvention dans ce sens. En cas de refus, le Comité convient de diminuer la subvention de fonctionnement (1 600,00€) pour pouvoir jouir de cette subvention exceptionnelle.

- Compte-rendu dernière réunion comité directeur CDCK44

Paul fait le point sur la dernière réunion de Comité Départemental qui s'est tenue le 11 Janvier 2018.

A noter :

- Nouveau Président du CDCK : Benoît Simon.
- Challenge Polo Donges compromis (convention non signée entre la piscine et Besné).
- Descente aux flambeaux Samedi 10 Février à Clisson en hommage à Térése.
- Sortie Guenrouët maintenue le 11 Février.
- Animation « Réglementation » lors de l'Assemblée Générale du CDCK comprise (démission de l'intervenant).

- Petit matériel à acheter :

- Barnum (300€)
- Petit Frigo (250€)

L'ordre du jour étant épuisé, la réunion prend fin à 19h30.